



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-04**

Luminaire avec ballast électronique et système de gradation sur un dispositif d'éclairage

1. Secteur d'application

Bâtiment tertiaire : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

2. Dénomination

Installation d'un luminaire avec ballast électronique et d'un système de gradation de l'éclairage par cellule photoélectrique sur un dispositif d'éclairage artificiel intérieur équipé de tube(s) fluorescent(s).

3. Conditions pour la délivrance de certificats

Sans objet.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant unitaire en kWh cumac / tube			
Branche d'activité	Puissance d'un tube		
	18 W	36 W	58 W
Bureaux	220	450	690
Enseignement	160	330	510
Commerces	330	680	1 100
Hôtellerie – Restauration	260	540	840
Santé	480	980	1 500